

Informations de base	
2024/2608(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Mise à disposition sur le marché et utilisation des produits biocides: inscription de l'azote généré à partir de l'air ambiant en tant que substance active à l'annexe I Subject 2.10 Libre circulation des marchandises 3.40.01 Industrie chimique, engrais, matières plastiques 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport) 4.60.08 Sécurité des produits et des services, responsabilité du fait du produit	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
	ENVI Environnement, climat et sécurité alimentaire		
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis
	IMCO Marché intérieur et protection des consommateurs (Commission associée)		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
29/02/2024	Publication du document de base non-législatif	C(2024)01235	
29/02/2024	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
13/03/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/03/2024	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		
07/05/2024	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/2608(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué

État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	ENVI/9/14303

Portail de documentation

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	C(2024)01235	29/02/2024	